

Montréal, le 14 août 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Dominic Neuman, LL.B.
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet : Demande pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, pour l'approbation du plan d'approvisionnement et pour la modification des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021 et du 1^{er} janvier 2022
Dossier R-4122-2020, Phase 1B**

Maître Neuman,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt de sa réplique dans le cadre de la phase 1B du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à SÉ-AQLPA un délai supplémentaire pour déposer ses commentaires, soit **jusqu'au 17 août 2020 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Neuman, l'expression de nos sentiments distingués.

Natalia Lis, secrétaire adjointe, pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml